

MODALITES D'INSCRIPTION

TARIFS ET INSCRIPTION

Le tarif est fixé à 610 € par jeune. Ce tarif est forfaitaire (comme indiqué dans la rubrique « tarif ») pour la durée du séjour.

Les inscriptions seront validées après le versement d'un acompte de 244 € (soit 40 % du prix total). Le solde du séjour devra être **versé pour le 20 janvier 2020** au plus tard. Dans le cas contraire, la fédération se réserve le droit de refuser le départ de l'enfant.

Les aides aux vacances de la CAF, MSA, des comités d'entreprises et les chèques vacances sont acceptées.

Une adhésion de 27.90 € à Familles Rurales sera proposée aux familles non adhérentes. Celle-ci permet une assurance « garantie accident corporel » supplémentaire.

DESISTEMENT

En cas de désistement survenu après le 20 janvier 2020, l'acompte reste acquis à l'organisateur du séjour. En dehors de ce délai et pour motif de santé, un certificat médical devra nous être fourni pour le remboursement de l'acompte.

ORGANISATION

Une dizaine de jours avant le départ, une circulaire sera envoyée à chaque participant pour les modalités du départ (horaires, lieu, trousseau, ...).

La commission séjour de vacances « Familles Rurales » se réserve le droit d'annuler le séjour s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants. Dans ce cas, droits d'inscription et adhésion seront remboursés aux familles.

CONTACT

Dans la Manche :

Fédération Départementale
Familles Rurales
02.33.57.76.59
fd.manche@famillesrurales.org

Dans l'Orne :

Fédération Départementale
Familles Rurales
02.33.27.01.50
fanny.racine@famillesrurales.org

SEJOUR JEUNES



SEJOUR NEIGE EN HAUTE-SAVOIE

du 21 au 29 février 2020

Pour les jeunes de 7 à 13 ans et de 14 à 17 ans

Un cadre exceptionnel

Le village de Sallanches est situé à 550 mètres d'altitude, au cœur du massif du Mont Blanc.

Idéalement situé, le site permet un accès rapide aux domaines skiables de Combloux et Megève Saint-Gervais.

Les domaines offrent un cadre sauvage et préservé pour une découverte (ou perfectionnement) de la pratique du ski.

Les jeunes skieront tous les jours, soit 7 jours de pratique. Ils auront le temps de se perfectionner ou pour les novices, d'appréhender tous les secrets de ce sport.

Les jeunes seront logés dans le village de Sallanches. L'hébergement est commun aux deux séjours, mais chacun aura son encadrement et ses activités propres.



TARIFS

610 € par jeune

Les tarifs sont forfaitaires et comprennent :

- Le transport aller/retour en autocar
- L'hébergement complet
- L'encadrement du ski
- Les animations
- La location de ski, des chaussures et du casque
- Les remontées mécaniques
- 7 jours de pratique du ski
- L'assurance rapatriement

ENCADREMENT

Les séjours sont encadrés par des animateurs qualifiés (BAFA, brevet d'état, PSC1) et des directeurs qualifiés et expérimentés.

Les jeunes restent en permanence sous la responsabilité des animateurs qui les encadrent.